

# SAINT-PEVER

Comme promis voici le premier numéro du bulletin communal. Tout le monde sait plus ou moins ce qui se passe dans la commune, il est cependant bon de faire le point de temps en temps concernant réalisations et projets. Nous nous efforcerons de vous proposer des données chiffrées, des informations susceptibles de vous intéresser et nous saurons aussi donner la parole aux diverses associations.

Nous espérons que ce bulletin qui n'a d'autre prétention que celle de vous informer sera le bienvenu dans tous les foyers.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire -Francis PHILIPPE Adjoints -Daniel TALLEC, Jean Paul MELOU Conseillers - Jean RAOULT, Maurice Moisan, Francis LE LAY, Jean Yves MOISAN, Daniel LE COCQ, Michel LE FLOHIC, Jean SELEBARD, Richard SOMMIER.

#### \*\*\*\*\*\*

S.I.Y.O.M.: Syndicat intercommunal des cantons de Châtelaudren et Plouagat regroupant 14 communes (Châtelaudren, Plélo, Plerneuf, Plouvara, Cohiniac, Boqueho, Trégomeur, Tréméloir, Plouagat, Lanrodec, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, Saint-Fiacre, Saint-Péver). La commune de Saint-Péver adhére à ce syndicat essentiellement aux titres du ramassage des ordures et de l'emploi des aides ménagères.

S.I.A.T.: Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Trieux regroupant un grand nombre de communes le long de la vallée. Le SIAT se propose comme but de mettre en valeur et de faire connaître les richesses de la vallée, d'offrir aux touristes de bonnes conditions d'accueil en aménageant les sites existants. Il est prévu d'aménager une aire de repos et de construire une passerelle aux environs de Park Leur.

## COMPOSITION DES DIVERSES COMMISSIONS:

(Le maire fait partie de toutes les commissions.)

CCAS : Maurice MOISAN, Daniel LE COCO Jean SELEBARD, Jean Paul MELOU Marcel MAZEYET, A.Marie LE GUENNIOU

Michel LE FLOHIC, Edmond LE YAN

VOIERIE : Maurice MOISAN, Jean SELEBARD, Richard SOMMIER. Michel LE FLOHIC.

BAT. COM. : Jean RACULT, Jean Paul MELOU.

ECOLE : Jean Yves MOISAN, Jean Paul MELOU.

IMPOTS : Armand LE COCQ, Yvon JOURDEN,

Marcel MOISAN, Yves CONNAN. Jean RAOULT, Francis LE LAY.

(Suppléants): Michel ROUZIC, Simone MEHALIN, Francis LE NEGARET, Marcel MAZEVET.

Maurice LE GUENNIOU, Paul TALLEC.

#### DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX:

C.E.G : Jean RAOULT, Jean Yves MOISAN.

E.D.F. :

Francis LE LAY, Michel LE FLOHIC.

EAU :

Jean Paul MELOU, Daniel TALLEC.

SIVOM: Daniel TALLEC, Jean Paul MELOU.

S.I.A.T. : Jean Raoult, Francis LE LAY.

## ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT:

Elle gère l'entretien des chemins d'exploitations et le remboursement de l'emprunt relatif au remembrement. Le maire en est président de droit. Les membres du bureau sont: Michel LE FLOHIC. Gérard BRIAND, Albert LEPYRIER, Paul THORAVAL, Yves CONNAN, Edword LE YANN, Jean JOURDEN, Francis THORAVAL.

les recettes proviennent d'une subvention de 20.000,00fr versée par la commune et des taxes payées par chaque propriétaire - soit 40,52fr HT par ha pour cette année.

Le Conseil Général a un budget de 1.5 millions de francs. Les communes reçoivent partie de ces fonds sous forme de dotations, subventions, aides diverses.

Mous vous proposons un certain nombre de cas ou le Conseil Général intervient auprés des particuliers sous forme de subventions ou aides à l'investissement. Il serait trop long d'énumérer dans ce bulletin le détail des conditions d'attribution de chacune des aides. Il vous appartient donc de vous renseigner plus en détail (à la Mairie par exemple) si vous pensez être concernés par l'un ou l'autre cas

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES EAUX D'ORIGINE AGRICOLE

-Mise en conformité des exploitations crées avant la règlementation actuelle: 1976 pour les élevages porcins et 1986 pour les élevages bovins.

-Travaux allant au delà de la mise en conformité.

## AIDE AUX JEUNES AGRICULTEURS POUR L'INSTALLATION OU LA DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS

-L'aide est accordée l'année de l'installation sous forme de prêt d'honneur sans intérêt remboursé à partir de la 6ème année en fractions annuelles de 10.000fr.

# AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL ET A LA DECOHABITATION

-Bénéficiaires: Jeunes agriculteurs de moins de 35 ans ou installés depuis moins de 7 ans et aussi les propriétaires s'engageant à louer à un jeune.

## AIDES AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTE

- Depuis 1986 le Département intervient avec la M.S.A. en faveur des familles d'agriculteurs exclues de la couverture sociale

## PRETS D'HONNEUR D'ETUDES

-Accordés aux étudiants dont les parents habitent le Département. Les montants sont de 5000fr, 8000fr, 11000fr et exceptionnellement de 13000fr en fonction des ressources des parents ou de la situation particulière du demandeur. Le remboursement débute la 2ème année.

# 

Depuis la loi de décentralisation en 1982, plus de pouvoirs ont été accordés aux régions, départements et communes. Ces dernières sont autonomes et amenées à prendre des décisions et gérer des finances qui autrefois n'étaient pas de leur ressort. Le Préfet et les sous-Préfets assurent le contrôle de la légalité. A ce titre ils veillent à la conformité des décisions des Conseils Municipaux avec les lois et règlements en vigueur.

Le Budget Communal s'articule autour de 2 sections (section de fonctionnement et section d'investissement) qui doivent chacune équilibrer leurs recettes et leurs dépenses.

## La section de fonctionnement:

-achats de fournitures, matériel de bureau...

-rémunération du personnel (secrétaire, employés communaux..)

-prestations de services: eau, EDF, assurances -participation de la commune à des services qu'elle n'assure pas elle-même: collèges, aide sociale obligatoire, ramassage des ordures et autres services assurés par le département et syndicats intercommunaux.

-allocations et subventions diverses que la commune accorde aux associations, aux enfants pour des voyages scolaires...

-frais de gestion générale, indemnités du Maire et des Adjoints.

-frais financiers: intérets sur emprunts, frais sur dossiers...

La section d'investissement:

-remboursement du capital des emprunts

-acquisition de biens, d'immeubles ou de matériel...

-travaux de bâtiments, de génie civil (tous travaux d'investissements: routes, terrain de sport, salle polyvalente, lotissement...

Les recettes de la commune proviennent essentiellement de taxes, impôts, dotations de l'Etat, subventions, emprunts et recettes retirées du patrimoine communal (loyers...)

Les deux listes énumérées ci-dessus ne sont bien sûr pas complètes mais donnent un aperçu des diverses dépenses auxquelles la commune doit faire face.

# 

Pour vous permettre d'avoir une idée de ce que représente le budget de la commune, nous vous proposons trois tableaux récapitulatifs des budgets depuis 1981. Les chiffres sont "arondis" pour en permettre une meilleure lecture.

dease dease	DEPENSES DE LA DE SAINT-PE	- Contraction -	DETAILS DE QUELQUES POSTES								
ANNEE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES D' INVESTISSEMENT	TRAVAUX DE VOIRIE	BATIMENTS ET GENIE CIVIL	ACHAT DE BIENS	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS					
81 82 83 84 85 86 87 88	270000,00 F 330000,00 F 370000,00 F 450000,00 F 450000,00 F 430000,00 F 465000,00 F	310000,00 F 650000,00 F 450000,00 F 480000,00 F 175000,00 F 365000,00 F 290000,00 F 470000,00 F	225000,00 F 65000,00 F 170000,00 F 90000,00 F 150000,00 F 190000,00 F	280000,00 F 430000,00 F 340000,00 F 400000,00 F 190000,00 F 170000,00 F	18000,00 F 27000,00 F 92000,00 F 50000,00 F	178000,00 F 321000,00 F 212000,00 F 212000,00 F 212000,00 F					
TOTAL=	3065000,00 F	3660000,00 F	700000,00 F	1854000,00 F	187000,00 F						

	DOTATION DE FONCTIONNEMENT	IMPOTS TAXES		DOTATIONS D'	SUBVENTIONS		EMPRUNTS		DIVERS		VENTES	TOTAL
31	166000,00 F	170000,00	F	7700,00 F	42000,00	F	249000,00	F	2680,00	F		637380,00
32	203000,00 F	202000,00	F	27700,00 F	44800,00		531000,00		600,00			1009100,00
3	242000,00 F	235600,00	F	146000,00 F	102900,00		257000,00		17450,00			1000950,00
4	250000,00 F	297000,00		90000,00 F	28500,00		140000,00		21100,00			
5	261000,00 F	341600,00		53000,00 F	15800,00		,,,,,,,,		23100,00			826600,00
6	293000,00 F	379600,00		65000,00 F	41000,00				26000,00			694500,00
7	312000,00 F	397700,00		22700,00 F	17000,00				41675,00		105000,00 F	804600,00
8	341000,00 F	427400,00		27000,00 F	21000,00				31300,00		103000,00 F	896075,00
8				20000,00 F	21000,00				31300,00	r		847700,00 20000,00

Sur les tableaux figurent 2 lignes pour l'année 1988. Ce n'est pas une erreur! En fait la deuxième ligne correspond à la fin de l'exercice 88 qui est soldé en début 89.

## PROJETS ET REALISATIONS

## 9998899999998888

CONSTRUCTION D'UN ABRI pour les allées de boules à partir de matériaux récupérés du hangar abattu au bourg. Le travail a été exécuté par l'entreprise COARER Pascal de Plésidy pour un coût total de 3.700,00FR.

-

ACHAT D'UN CONTENEUR à verres d'un montant de 2400,00FR et d'un conteneur ordinaire d'un montant de 1400,00FR. La commune compte en tout 14 conteneurs dont 2 pour les verres.

ACHAT D'UN CONGELATEUR d'une capacité de 186 litres pour la cantine scolaire. Coût = 2500,00FR.

ACHAT D'UN TERRAIN près de la chapelle d'Avaugour. Le terrain d'une superficie de 11,30 ares a été acheté à M. et Mme. LE MENER de Ploumagoar au prix de 40,00FR /m2. Le coût total de l'opération s'élève aux environs de 12000,00FR (dont 3700,00FR de frais de géomètre). Les travaux de terrassement ont été exécutés par J.P. CONSTANT de Lanrodec.

AMENAGEMENT DE LA PLACE face au monument. Le montant estimatif des travaux est de 35000.00fr. (subvention granit de 2500.00fr.

### REFECTION DES W.C. DE L'ECOLE comprenant:

-des travaux pour fermer le bâtiment au froid et protéger les canalisations du gel.

-le creusement d'une tranchée pour l'adduction d'eau.

-l'installation de 5 cuvettes W.C. et la pose de robinets sur les urinoirs.

Les travaux ont été exécutés par les entreprises Yves POHER de Bourbriac et Jean Yves LF JEUNE de Grâces pour un montant total de 19400,00FR.

TERRAIN DE SPORT: Le problème de l'emplicement est toujours en suspend. Le Conseil demeure divisé à ce sujet. Il faut considérer la meilleure situation et le prix de revient Le plus faible. Le Conseil attend les résultats d'études plus poussées afin de prendre une décision définitive. Il faut enfin considérer un nouveau paramètre de taille: le rapprochement "inévitable" de Saint-Fiacre et Saint-Péver. L'occasion nous est peut-être offerte de commencer par une union sportive. Saint-Péver fera til l'économie d'un terrain de football? Voilà un beau sujet de discussion et qui risque de déchainer les passions!...

L'épareuse passe sur tout le réseau communal tous les ans et sur les chemins d'exploitations tous les 2 ans. Outre ces travaux annuels d'entretien (d'un montant de 15000fr environ) voici les travaux prévus pour cette année. Les travaux seront réalisés par l'entreprise LE MOIGN Y. de Ploumagoar pour un montant de 150000fr HT (y compris les travaux d'aménagement de la place).

AYAUGOUR: (1) fossé et arasement d'accotements (400ml) + busage. (2) reprofilage et revêtement tricouche du chemin longeant la chapelle. (3) Trois entrées de champ sur le chemin reliant Pen ar Hoat et le Moulin d'Avaugour.

KERANTRAOU: (4) fossés et reprofilage (150ml) + busage.

BOURG: (5) fossé (150ml). (6) Accès habitation, reprofilage et revêtement tricouche. (7) chemin vers le Rest, fossés et accotements (1100ml).

KERNAOUR: (8) accès habitation, revêtement tricouche.

LE REST: (9) fossés (200ml) et busage. (10) chemin allant de Lan Ven à Park Moan, fossés et accotements (2260 ml) + busage.

CASTEL PIC: (11) fossés (100ml) et busage.

BEL-AIR (virage): (12) fossé, busage, reprofilage et revêtement tricouche.

KERVERY: (13) fossés (350ml) et busage.

CROAZ AR HOUER: (14) reprofilage de l'accotement.

GOAZILIOU: (15) fossés (1400ml), accotements et revêtement bicouche.

STANKOU: (16) chemin en limite de Saint-fiacre et Saint-Péver, élagage, fossés, busage, reprofilage. Le coût des travaux sera supporté par les deux communes (soit environ 20000f pour chacune). Cette réalisation n'est pas comprise dans la tranche de travaux mentionnés ci-dessus.

## \*\*\*\*\*\*

COMMISSION POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES: René LE GUILCHER (délégué de l'administration) Jean GOASBAUCT (délégué du Tribunal de Gde Instance)



## ASSOCIATION DE RESTUDO

Président: Francis Philippe.

Le but de l'association est de sauvegarder la chapelle, d'en aménager les abords et à long terme de contribuer à la réfection du grand vitrail. Un travail considérable a déja été réalisé; il reste à planter quelques cyprès et buissons à fleurs puis à penser à la prochaine fête. Celle de cette année a connu un succès qui a surpris plus d'un. Il faut dire que le club de football était associé à la réussite de cette journée qui s'est soldée par un bénéfice de plus de 26.000,00fr. L'association a en ce moment 13.000,00fr en caisse.

## CLUB DE FOOTBALL

Président: Alain LE COCQ

Deux années consécutives l'équipe s'est maintenue d'extrème justesse en 2ème division. Malgré cela les dirigeants et les joueurs repartent de plus belle pour une nouvelle saison dans un groupe plutôt difficile. Le club compte une trentaine de licenciés cette année. Il faut saluer les responsables qui tous les Dimanches de la saison assurent l'organisation du club; sans oublier les épouses qui semaine après semaine préparent les jeux de maillots. Ils aimeraient que l'équipe soit encore davantage encouragée. Ils aimeraient davantage de spectateurs. Quant aux joueurs, ils aimeraient pouvoir jouer sur un véritable terrain. Sachons pour terminer qu'il faut trouver 25000fr de recettes par an pour couvrir tous les frais et faire tourner le club.

## ASSOCIATION DES CHASSEURS

Président: Patrick LE BELLEGUIC

"L'union amicale des chasseurs et propriétaires de Saint-Péver" a été formée le 12 Août 1953 et est donc la plus ancienne Société de Saint-Péver. Comptant une trentaine de chasseurs, elle organise annuellement une kermesse dont le bénéfice sert d'une part à financer des lâchers de gibier et d'autre part à réunir propriétaires et chasseurs lors d'un banquet.

## CLUB D'AVAUGOUR

Président: Jean RAOULT

Créé en 1977, le Club d'Avaugour, affilié à la Fédération Départementale des Ainés Ruraux, compte en 1989, 68 adhérents. Dominos, cartes, boules permettent à tous de se retrouver et de se distraire avant le goûter traditionnel, le 3ème mardi de châque mois. Le Bénéfice de la kermesse annuelle permet d'organiser sorties et visites. La santé du Club est florissante et en 1990, une dizaine de nouveaux "jeunes" adhérents viendront y apporter un plus par leur dynamisme.

## ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.

Président: Jean LALLIER

L'association compte aujourd'hui une quinzaine de membres. En 1972, pour faire l'unité entre tous, les Anciens Combattants d'A.F.M. ont fondé l'association et se sont dotés d'un drapeau. Cette année, en collaboration avec les chasseurs, ils ont animé la kermesse d'Avaugour. L'heure sera maintenant de se retrouver entre amis autour d'une bonne table.

## AMICALE LAIQUE

Président: Bernard THORAVAL (de Pen ar Hoat)

La parution de ce premier bulletin nous donne l'occasion de faire le bilan des activités de l'Amicale après 10 années de fonctionnement.

En relançant l'Amicale en 1979, les amicalistes voulaient créer un climat d'amitié autour de l'école et améliorer les conditions de travail des enfants et des enseignants. Son domaine d'intervention est étendu:

-Achat de portiques, de matériel et de mobilier pour la cantine et pour les classes.

-Acquisition d'un ordinateur, d'une TV couleur et d'une imprimante dés 1984.

-Remise à neuf du mobilier (M. Daniel BOUDER avait mis à notre disposition son savoir-faire et ses bâtiments, ce dont nous le remercions.)

-Elle permet aux enfants du CE-CM d'aller à la piscine pendant 14-15 scéances depuis plusieurs années.

-Elle a permis l'organisation de 2 classes de neige, 2 classes de mer et 2 voyages à Paris. L'an prochain, une classe de mer est au programme.

-La part versée par l'Amicale est de 11000 fr pour une classe de mer (5 jours) et de 22000 fr pour une classe de neige (10 jours).

-L'amicale offre aux enfants un goûter et des jouets à Moêl. Elle finance des sorties pédagogiques chaque année au mois de Mai. En Juin les amicalistes participent à un voyage qui laisse toujours de bons souvenirs.

-Pour financer toutes ces activités, elle organise un repas en Décembre (160-170 repas) et une kermesse en Mai.

Actuellement, l'Amicale compte 66 membres. Les finances sont très saines. Continuons ainsi... Nos enfants en sont les bénéficiaires.

#### \*\*\*\*\*\*

Merci à ceux qui ont participé à la rédaction de ce premier numéro. Merci à tous ceux, qui en prenant des responsabilités au sein des diverses associations, participent activement au dynamisme de Saint-Péver.

\*\*\*\*\*\*\*